

Communiqué de presse

Issy-les-Moulineaux, le 29 février 2024

Le Groupe CNP Assurances et La Mutuelle Générale entrent en négociations exclusives pour créer un acteur majeur dans le domaine de la protection sociale

Le Groupe CNP Assurances et La Mutuelle Générale entrent en négociations exclusives pour la mise en place d'un partenariat structurant dans le domaine de la protection sociale (santé et prévoyance individuelles et collectives) dont l'ambition est de créer un acteur de premier plan sur ce marché.

Ce projet se matérialiserait par une prise de participation majoritaire du Groupe CNP Assurances dans une société anonyme, aujourd'hui filiale de La Mutuelle Générale, dans laquelle cette dernière aurait préalablement transféré ses activités d'assurance santé et prévoyance existantes (hors contrats statutaires et activités mutualistes).

Cette société, contrôlée exclusivement par le Groupe CNP Assurances, s'appuierait sur les équipes et les outils apportés par La Mutuelle Générale, et les synergies générées par les expertises et savoir-faire combinés des deux partenaires. Elle bénéficierait ainsi de nombreux leviers de croissance résultant des complémentarités existantes entre les deux Groupes pour proposer une offre à très haute valeur ajoutée et répondre aux besoins croissants et aux opportunités de développement sur le marché de la protection sociale en France.

Ce projet fera l'objet d'une procédure d'information et de consultation des instances représentatives du personnel de chacun des deux Groupes avant la signature des accords définitifs, qui devront préalablement être approuvés par leurs instances de gouvernance respectives.

La réalisation effective de ce projet sera soumise à l'obtention des agréments et autorisations des autorités compétentes.

Marie-Aude Thépaut

Directrice générale de CNP Assurances



« Ce projet a pour objectif de constituer le moteur des ambitions de développement du Groupe CNP Assurances sur le marché de la protection sociale. Il s'inscrit pleinement dans le plan stratégique du Groupe CNP Assurances visant à assurer le développement des activités de protection dans des domaines au cœur des enjeux sociétaux (santé, prévoyance) en cohérence avec sa raison d'être et son appartenance au grand pôle financier public. »

Patrick Sagon

Président de La Mutuelle Générale

« Ce projet répond parfaitement à notre ambition stratégique de participer à la construction d'un acteur majeur de la protection sociale en France. Il nous permet de garantir l'accompagnement de nos adhérents historiques dans la durée au sein de la mutuelle, tout en élargissant les perspectives de développement de nos collaborateurs dans le cadre d'un projet ambitieux. »



À propos de CNP Assurances

Présent dans 19 pays dans le monde, le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance avec plus de 7000 collaborateurs et un résultat net 1 550 M€ en 2023 (en IFRS 17). Filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est membre du grand pôle financier public. En France, CNP Assurances est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier, N° 2 de l'assurance vie*, et a intégré, en 2023, les activités d'assurance de biens de La Banque Postale ce qui en fait un assureur complet de biens et de personnes.

Il est le 5e assureur en Europe**, notamment en Italie. Au Brésil, 2e marché du Groupe après la France, il est 3e assureur en épargne/retraite et en assurance emprunteur. Avec son modèle multi partenarial, ses solutions sont distribuées dans le cadre de partenariats stratégiques de long terme, ou en modèle « ouvert ». Au total, plus de 36 millions de personnes dans le monde sont assurées par CNP Assurances en prévoyance/protection et 14 millions en épargne/retraite. Assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs de l'économie) CNP Assurances agit pour une société inclusive et durable, en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

**Données clés 2022 de France Assureurs.*

***Source Bloomberg de décembre 2022*

À propos de La Mutuelle Générale

Experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis plus de 75 ans, La Mutuelle Générale assure 1,4 million de personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,3 milliard d'euros. Ses offres s'adressent aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers. En 2020, La Mutuelle Générale a diversifié ses activités en lançant Flex, une start-up de services destinés à faciliter la vie quotidienne et à améliorer la qualité de vie au travail des salariés. Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses 1 900 collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles. Elle s'engage, jour après jour, à améliorer la qualité de vie et à renforcer la solidarité entre les générations.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :

La Mutuelle Générale

Aurélie Da Costa 06 08 02 57 82
Céline Vignolles 06 71 29 11 24

presse@lamutuellegenerale.fr

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur :

